

|           |  |
|-----------|--|
| Démarche  | : Demande de titre de séjour temporaire portant la mention étudiant ou chercheur en " recherche d'emploi ou création d'entreprise ". |
| Organisme | : Bureau de l'Immigration et de l'Intégration  |

## Identité du demandeur

|          |                      |
|----------|----------------------|
| Email    | <input type="text"/> |
| Civilité | <input type="text"/> |
| Nom      | <input type="text"/> |
| Prénom   | <input type="text"/> |

## Formulaire

Si vous êtes étudiant étranger récemment diplômé d'un établissement français, ou titulaire d'un titre de séjour "passeport talent" mention chercheur dont la convention arrive à expiration, et que vous souhaitez travailler en France à l'issue de vos études supérieures ou de vos recherches, vous pouvez solliciter un titre de séjour temporaire portant la mention " recherche d'emploi ou création d'entreprise " valable 1 an.

Ce titre vous permet de compléter votre formation par une première expérience professionnelle, ou créer une entreprise dans un domaine correspondant à votre formation.

Vous êtes concerné si :

- vous résidez en Haute-Vienne ;
- vous avez un titre de séjour étudiant ou passeport talent "chercheur"
- un document d'identité en cours de validité ;
- et vous avez obtenu dans l'année : une licence professionnelle, un diplôme au moins équivalent au Master, un Mastère Spécialisé ou un Master of Science (labellisé par la conférence des grandes écoles) ou si vous venez de terminer une convention d'accueil au sein d'un établissement d'enseignement supérieur.

Vous n'êtes pas concerné si vous êtes étudiant algérien, européen.

### Autorisation provisoire de séjour pour étudiant diplômé

Si vous êtes étudiant étranger (sauf européen) récemment diplômé d'un établissement français et que vous souhaitez travailler en France à l'issue de vos études supérieures, vous pouvez demander une autorisation provisoire de séjour (APS) valable 1 an. Vous devez justifier d'un certain niveau d'études.

Pour plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17319>

## Etat civil

Civilité  
 Mme



# Demande de titre de séjour temporaire portant la mention étudiant ou chercheur en " recherche "

**Nom**

**Prénom**

**Date de naissance**

**Nationalité**

Les ressortissants européens et algériens ne sont pas concernés

## Informations de contact

**Adresse**

Vous devez résider dans le département de la Haute-Vienne

**Téléphone**

**Courriel**

Vous recevez la réponse à votre demande par courriel

## Votre séjour en France

**N° étranger**

N° AGDREF composé de 10 chiffres situés sur votre vignette OFII ou votre carte de séjour

**Date d'entrée en France**

**Date d'expiration du titre de séjour**

Indiquez la date de fin de validité de votre titre de séjour actuel (VLS-TS, carte de séjour ou récépissé)

## Passeport

**N° de passeport**

**Autorité de délivrance**

# Demande de titre de séjour temporaire portant la mention étudiant ou chercheur en " recherche "

## Date de fin de validité

## Votre diplôme

### Etablissement

Veuillez indiquer le nom de l'établissement supérieur vous ayant diplômé

### Type de diplôme

Liste des diplômes équivalents au Master :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023995338>

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Licence professionnelle
- Master
- Doctorat
- Diplôme d'ingénieur
- Mastère spécialisé labellisé par la CGE
- Master of Science labellisé par la CGE
- Autre diplôme au moins équivalent au Master

### Année universitaire d'obtention

Le titre de séjour doit être sollicitée dans l'année d'obtention du diplôme.

### Diplôme déjà obtenu

Indiquez si vous êtes en possession du diplôme ou d'une attestation définitive de réussite (après la tenue du jury du diplôme).

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

### Si non, date d'obtention prévue

Indiquez la date approximative où vous obtiendrez le diplôme ou l'attestation définitive de réussite. Vous devrez nous transmettre ce document pour finaliser votre demande.

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations transmises et j'ai conscience que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités.**

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

### Lieu d'obtention du diplôme

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Haute-Vienne ;

# Demande de titre de séjour temporaire portant la mention étudiant ou chercheur en " recherche "

- autres départements français;
- autres pays européens ;
- pays tiers

## Pièces jointes

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Passeport

Pages relatives à votre identité, votre visa et votre date d'entrée en France

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Titre de séjour actuel

Vignette OFII ou carte de séjour recto-verso

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Par exemple, facture d'électricité, de gaz ou d'Internet.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation d'hébergement (facultatif : si vous êtes hébergé uniquement)

Attestation datée et signée de l'hébergeant.

Récupérer le formulaire vierge pour mon dossier &nbsp;&nbsp;<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39697>

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce d'identité de l'hébergeant (facultatif : si vous êtes hébergé uniquement)

Carte d'identité nationale ou titre de séjour (recto-verso)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme ou attestation définitive de réussite

Si vous n'avez pas encore de diplôme ou d'attestation définitive de réussite, joignez les notes obtenues aux examens et/ou une attestation de votre établissement. Vous devrez, dans tous les cas, produire le diplôme ou l'attestation définitive de réussite pour finaliser votre demande.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation couverture sociale

attestation d'affiliation à la CPAM, à une mutuelle, ...

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formulaire de demande de titre de séjour

Formulaire à compléter pour toute demande de titre de séjour

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat d'engagement à respecter les valeurs de la République française

Merci de lire et signer le Contrat d'engagement à respecter les principes de la République française

Demande de titre de séjour temporaire portant la mention étudiant ou chercheur en " recherche "